



1, rue de Vaux  
77000 LIVRY SUR SEINE

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021

## Présentation brève et synthétique retravaçant les informations essentielles

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice passé.

Il se présente synthétiquement comme suit :

### \* COMPTE ADMINISTRATIF 2021 \*

#### RESULTAT GLOBAL

<b>Fonctionnement</b>		
	<b>PREVU BP 2021</b>	<b>REALISE CA 2021</b>
DEPENSES	2 476 950	1 692 429,53
RECETTES	2 476 950	1 974 022,05
	<b>EXCEDENT</b>	<b>+ 281 592,52</b>
	<b>RESULTAT CUMULE 2020</b>	<b>+ 1 016 233,64</b>
	<b>RESULTAT DE CLOTURE 2021</b>	<b>+ 1 297 826,16</b>

<b>Investissement</b>		
	<b>PREVU BP 2021</b>	<b>REALISE CA 2021</b>
DEPENSES	2 087 205	601 375,72
RECETTES	2 087 205	1 000 767,21
	<b>EXCEDENT</b>	<b>+ 399 391,49</b>
	<b>RESULTAT CUMULE 2021</b>	<b>- 372 743,14</b>
	<b>RESULTAT DE CLOTURE 2021</b>	<b>+ 26 648,35</b>

<b>Résultat de clôture positif de :</b>	<b>+ 1 324 474,51</b>
<b>Solde des Restes à réaliser R-D</b>	<b>- 75 109,36</b>
<b>Report en fonctionnement BP 2021</b>	<b>+ 1 249 365,15</b>

↳ Ce bilan fait apparaître :	
Résultat de clôture excédentaire en fonctionnement de :	+ 1 297 826,16 €
Plus les restes à réaliser (Différence R - D)	- 75 109,36 €
Plus l'excédent d'investissement de	+ 26.648,35 €
L'excédent restant sera reporté sur 2021	= 1 249.365,15 €

Les restes à réaliser concernent les travaux prévus en dépenses d'investissement, engagés par la commune en 2021 dont le règlement se terminera dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 :

### **Dépenses**

- \* Les retenues de garantie de l'extension de l'école maternelle,
- \* Les études de géomètre,
- \* La clôture et la barrière au 35 rue de Vaux,
- \* Le muret du Fief du Pré,
- \* La porte de service à l'école maternelle
- \* Les fenêtres et volets roulants au 35 bis rue de Vaux
- \* L'installation des défibrillateurs,
- \* L'alarme au restaurant scolaire et salle de motricité de l'école maternelle,
- \* Le matériel (massicot, vidéo projecteur TNI, tarière)

### **Recettes**

- \* La subvention pour le TNI de la 6<sup>ème</sup> classe
- \* La subvention pour la réfection du Four à Chaux

Ces dépenses et recettes sont reprises au budget 2022

## **Sommaire :**

1/ Eléments du contexte

2/ Section de fonctionnement

Recettes

Dépenses

3/ Section d'investissement

Recettes

Dépenses

4/ Niveau d'épargne (capacité d'autofinancement)

Courbe « capacité d'autofinancement »

Tableau récapitulatif « synthèse équilibres financiers »

5/ Taux d'imposition 2021

6/ Ratios : dépenses et recettes réelles de fonctionnement

Courbe « évolution des dépenses et recettes de gestion »

7/ Effectifs de la collectivité et charges de personnel

## 1/ Eléments du contexte

Le contexte économique est contraint dans la mesure où les collectivités subissent une baisse significative de leurs dotations et une augmentation sensible des dépenses de fonctionnement.

La volonté de la commune est de maintenir des services publics de qualité tout en limitant l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Le Compte Administratif 2021 reflète cette situation permettant ainsi de dégager un résultat cumulé de l'exercice de **1 324 474,51 €** afin de faire face aux investissements futurs.

Sur le plan social, l'effort se poursuit par le maintien des subventions au CCAS et aux associations locales.

On notera pour 2021, la fin des travaux de l'extension de l'école maternelle. Cette opération a été réalisée sur deux exercices pour un montant total de 626 760,38 €

## 2/ Section de fonctionnement

### A Recettes

Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice s'élève à 1 974 022,05 €

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
013 atténuations de charges	4 837,49	6 342,53	6 224,60
70 produits des services	104 274,22	78 855,22	108 554,00
73 impôts et taxes	949 066,61	1 014 366,77	995 841,21
74 Dotations et participations	243 732,16	269 968,80	261 908,95
75 autres produits	61 628,10	63 175,74	69 606,53
76 produits financiers	6,00	5,00	4,80
77 produits exceptionnels	314 889,44	9 730,43	371 596,75
Total recettes réelles	1 678 434,02	1 442 444,49	1 813 736,84
Recettes d'ordre	9 145,94	0	160 285,21
Total recettes de fonctionnement de l'exercice	1 687 579,96	1 442 444,49	1 974 022,05
002 Résultat de fonctionnement reporté	637 554,33	831 764,48	1 016 233,64
Total des recettes cumulées	2 325 134,29	2 274 208,97	2 990 255,69

On constate :

Une « retour à la normale » du poste « produits de services » qui avait diminué en 2020 raison de la fermeture des services périscolaires entraînant une absence de facturation pendant la période de confinement.

Une légère diminution du poste « impôts et taxes » dans la mesure où 2020 comprenait un produit spécifique dû aux écritures de transfert du budget eau potable à la CAMVS.

A noter : une hausse du poste « produits exceptionnels » en 2021 qui correspond à la vente d'un terrain communal pour 325 000 €, qui a permis de financer les travaux d'extension de l'école maternelle.

Une augmentation du poste « autres produits » en raison de la location de deux logements communaux.

## B Dépenses

Le montant des dépenses de fonctionnement de l'exercice s'élève à 1 692 429,53 €

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
011 Charges à caractère général	402 960,85	356 159,53	369 484,12
012 Charges de personnel	550 919,52	546 385,07	573 425,40
014 atténuations de produits	39 481,80	39 534,62	32 970,35
022 dépenses imprévues	0	0	0
023 Virement à la section d'investissement	0	0	0
65 autres charges de gestion courante	196 465,60	167 779,78	178 739,30
66 charges financières	21 724,32	18 771,60	16 175,63
67 charges exceptionnelles	482,80	641,56	11 561,00
68 Dotations provisions	0	0	3 428,46
Total dépenses réelles	1 212 034,89	1 129 272,16	1 185 784,26
Dépenses d'ordre	322 094,88	23 780,00	506 645,27
Total dépenses de fonctionnement de l'exercice	1 534 129,77	1 153 052,16	1 692 429,53

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les dépenses ont subi le même contexte de contraintes. On notera :

Une légère augmentation du poste « charges à caractère général » liée à la reprise des activités post COVID.

Une augmentation du poste « charges de personnel », en raison des recrutements dans le service périscolaire afin de renforcer l'équipe pour faire face à l'augmentation des effectifs.

## 3/ Section d'investissement

### A Recettes

Le montant des recettes d'investissement de l'exercice s'élève à 1 000 767,21 €

	CA 2018	CA 2020	CA 2021
1068 Affectation résultat de fonctionnement	176 076,13	0	104 923,17
10 dotations, fonds divers	29 289,49	232 660,49	150 274,47
13 subventions d'équipement	37 156,96	81 985,25	237 861,41
16 emprunts	0	0	1 062,89
165 Dépôt & cautionnement reçus	0	0	0
23 Immobilisat° en cours	0	17 235,60	0
45 Opérations pour compte de tiers	2 000,00	800,00	0
Total recettes réelles	244 522,58	332 681,34	494 121,94
Recettes d'ordre	322 094,88	77 344,40	506 645,27
Total recettes d'investissement de l'exercice	566 617,46	410 025,74	1 000 767,21

A noter :

Le poste « dotations, fonds divers » est important en raison de la perception du FCTVA sur les travaux d'extension de l'école maternelle.

Le poste « subventions d'équipement » correspond principalement aux subventions pour les travaux de l'école maternelle.

## B Dépenses

Le montant des dépenses d'investissement de l'exercice s'élève à 601 375,72 €

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
20 Immobilisations Incorporelles	55 282,33	16 423,70	9 488,68
204 Subventions d'équipement versées	600,00	240,00	0
21 Immobilisations Corporelles	189 715,56	241 384,12	219 521,48
23 Immobilisations en cours	240 278,74	404 303,65	164 765,43
10 Dotations, fonds divers, réserves	0	50 078,93	0
16 Remboursement d'emprunts	74 746,46	72 726,81	47 314,92
26 Participations et créances	0	0	0
45 Opérations pour compte de tiers	2 000,00	800,00	0
Total dépenses réelles	562 623,09	785 957,21	441 090,51
Dépenses d'ordre	9 145,94	53 564,40	160 285,21
Total dépenses d'investissement de l'exercice	571 769,03	839 521,61	601 375,72
001 solde d'investissement reporté	0	0	372 743,14
Total des dépenses cumulées	571 769,03	839 521,61	974 118,86

Au cours de l'exercice 2021, la réalisation de divers travaux et acquisition de matériel ont été principalement les suivantes :

Aménagement de parking au 35 bis rue de Vaux,

Peintures des parties Communes de l'école élémentaire

La réfection du plafond et de la toiture de l'Eglise

Fenêtres et volets roulants à la Salle Dumaine

Aménagement de voirie aux Aulnettes

Mobilier et structure de motricité pour les écoles, matériel d'outillage pour les services techniques

Défibrillateurs

Matériel informatique pour la mairie, Tableau numérique pour la 6<sup>ème</sup> classe de l'école élémentaire, la classe mobile pour l'école maternelle

On notera la fin des travaux de l'extension de l'école maternelle, poste 23 « Immobilisations en cours » pour 164 765,43 €.

#### 4/ Niveau d'épargne (capacité d'autofinancement)

Evolution de la CAF page 80

Tableau récapitulatif page 81

#### 5/ Taux d'imposition 2021

##### EVOLUTION FISCALITE DE 2000 à 2021

ANNEES	TH	TFPB	TFPNB
2000	6.74	12.50	92.37
2001	6.81	12.50	92.37
2002	8.38	14.67	92.37
2003	8.38	14.67	92.37
2004	8.38	14.67	92.37
2005	8.38	14.67	92.37
2006	8.38	14.67	92.37
2007	8.38	14.67	92.37
2008	8.38	14.67	92.37
2009	8.51	14.89	92.37
2010	8.60	15.04	92.37
2011	8.77	15.20	92.37
2012	8.94	15.35	92.37
2013	9.21	15.66	92.37
2014	9.49	15.97	92.37
2015	10.05	16.60	92.37
2016	10.45	16.93	92.37
2017	10,51	17,03	92,37
2018	10,57	17,13	92,37
2019	10,63	17,23	92,37
2020	10,63	17,33	92,37
2021	10,63	35,54*	92,37

\*Suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties comprend le taux départemental de 18% et le taux communal de 17.54%, soit un taux global de 35.54%.

#### 6/ Ratios : dépenses et recettes réelles de fonctionnement

Voir pages 82, 83 et 84.

#### 7/ Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Au 31 décembre 2021, les effectifs s'élèvent à 17 agents correspondant à 13,28 équivalent temps plein, se décomposant comme suit :

- 8 agents titulaires à temps complet
- 3 agents titulaires à temps non complet
- 2 agents non titulaires à temps complet
- 4 agents non titulaires à temps non complet

Les charges de personnel s'élèvent au total à : 573 425.40 €